

Les subsides

des pétitions régulièrement et que je dois demander à d'autres d'avoir l'obligeance de les présenter pour moi.

Je pense que l'essentiel qui ressort de ce débat, c'est que les gens qui signent des pétitions sont à peu près sûrs que le gouvernement y répondra avec diligence, une fois la pétition reçue. La présidence pourrait peut-être aider les députés en examinant la réponse que le gouvernement fait dans les 45 jours de la présentation de la pétition, comme il est tenu de le faire.

Pour les députés qui ne seraient pas parfaitement au courant des procédures d'autrefois et également pour l'information du public qui nous écoute, je devrais faire remarquer que l'obligation de répondre dans les 45 jours fait partie de la réforme parlementaire. Auparavant, même si le droit de présenter des pétitions existait, le gouvernement n'était pas tenu d'y répondre.

Je trouve que les interventions sont intéressantes. Je peux garantir à tous les députés que la présidence sera toujours vigilante et s'assurera que le gouvernement répond à tous les Canadiens qui présentent des pétitions. Je vais examiner les documents et voir si les Canadiens craignent que le gouvernement ne réponde pas suffisamment vite à une pétition signée des semaines ou des mois plus tôt. Je pense que c'est une question dont nous pourrions parler.

Je remercie tous les députés: le secrétaire parlementaire, le député de Windsor-Ouest (M. Gray), le député de Churchill (M. Murphy) et, naturellement, le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier).

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—
L'ABSENCE DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
POUR L'OUEST DU CANADA

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville) propose:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour avoir omis d'établir une stratégie de développement économique à long terme pour l'ouest du Canada qui permettrait, entre autres,

- 1) de faire face aux graves difficultés que connaît le secteur agricole, surtout en ce qui a trait à la chute des prix des céréales qui a dévasté la communauté agricole;
- 2) d'apporter des solutions efficaces aux problèmes de l'industrie forestière, notamment la conservation et la gestion des ressources forestières pour les générations à venir;
- 3) d'adopter une politique réaliste et pratique pour relancer le secteur de l'énergie, dont le déclin a occasionné tant de difficultés à l'Albertain moyen;
- 4) d'engager le gouvernement à appliquer une politique pouvant soutenir la diversification de l'économie et le développement du secteur secondaire;

et qu'elle signale que, faute d'engagements fédéraux de cette nature à l'égard de l'ouest du Canada, cette région continuera à souffrir d'un taux de chômage inacceptable et ses habitants, à éprouver de graves difficultés économiques.

• (1200)

—Monsieur le Président, je propose aujourd'hui une motion concernant les problèmes économiques de la région de l'Ouest. Si je le fais, c'est en raison de la gravité de la situation et parce que la Chambre doit, selon moi, consacrer un certain temps à examiner le cas de l'Ouest. Cette région est aux prises avec des problèmes économiques très graves. Nous éprouvons de sérieux problèmes dans les secteurs de la fabrication, de l'agriculture, de l'énergie et de l'industrie forestière. A moins de changements, tous ces problèmes continueront à causer un chômage régional très élevé.

Quand le gouvernement conservateur a été élu, il y a deux ans et demi, en septembre 1984, une grande vague d'optimisme et d'espoir a soulevé les citoyens de l'ouest du pays. Enfin, pour la première fois depuis des années, le parti politique que de nombreux Canadiens de l'Ouest avaient soutenu, était au pouvoir avec un grand nombre de députés de l'Ouest dont certains jouaient un rôle important au Cabinet, comme le député de Végréville (M. Mazankowski). Les citoyens de l'Ouest espéraient avec optimisme que des changements fondamentaux seraient apportés. Deux ans et demi plus tard, ces espoirs se sont évanouis, cet optimisme a cédé le pas au pessimisme, l'espoir s'est transformé en désespoir et l'enthousiasme qu'éprouvaient les gens, surtout les cultivateurs, s'est transformé en crainte. Mais surtout, de nombreux citoyens de cette région se sont sentis trahis, et ils estiment que le parti pour lequel ils ont voté et les députés qu'ils ont soutenus pendant des dizaines d'années les ont laissés tomber.

J'ai remarqué dans le *Globe and Mail* de ce matin, une manchette qui résume la situation. Voici: «Selon un sondage, le PC perd ses appuis à Edmonton se retrouvant sur le même pied que les libéraux et le NPD.» Les résultats étaient de 24 pour les libéraux, 24 pour le NPD et 23 pour le parti conservateur qui n'occupait plus que la troisième place à Edmonton. Je ne dis pas cela dans un esprit sectaire, madame la Présidente, mais simplement pour montrer combien les Canadiens de l'Ouest se sentent lésés et trahis par le gouvernement fédéral.

Il suffit de jeter un coup d'oeil autour de soi pour constater combien les gens sont mécontents de ce qui se passe. Partout, vous trouvez un taux de chômage élevé. Le ministre des Finances (M. Wilson) parle de l'accroissement fantastique du nombre d'emplois et des résultats extraordinaires de la politique économique de son gouvernement. Il parle de renouveau et de toutes sortes de choses merveilleuses, mais elles ne se sont pas matérialisées dans l'Ouest. En fait, de janvier 1986 à janvier 1987, 5 000 seulement des 137 000 emplois créés au Canada ont vu le jour à l'extérieur de l'Ontario. Je me réjouis de savoir que l'économie du sud de l'Ontario se porte bien, mais le chômage pose un sérieux problème dans le Nord de l'Ontario, le Québec, les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest.